



ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DE LA MAIRIE

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ARQM POUR L'ANNEE 2021 - 2022

Notre association créée en 1996 est ouverte à tous les habitants qui s'intéressent à la vie de leur quartier. C'est une association laïque, apolitique et indépendante, régie par la loi de 1901.

Peu à peu, après deux années délicates dues à la crise du Covid, l'activité de l'Association a pu reprendre à un rythme satisfaisant, en s'articulant autour des deux axes structurants de l'association (mise en œuvre de la transition écologique au niveau local et consolidation des liens de proximité).

Quatre points principaux sont développés dans ce rapport : les activités organisées par l'association, la représentation des riverains auprès de nos élus, l'action avec les autres associations, l'information auprès des adhérents.

LES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Le nombre d'adhésions reste élevé, en légère augmentation : 133 foyers (contre 129 précédemment). Nous restons, à ce jour, l'une des premières associations de quartier de Sartrouville par son nombre d'adhérents et par la richesse des activités proposées.

Pour faire vivre l'association, nous vous invitons à participer plus activement en vous investissant au sein du Conseil, en collaborant à la réalisation du Journal ou en proposant de nouvelles activités. C'est indispensable pour assurer une relève générationnelle, malgré le rajeunissement récent des bénévoles. Cet appel aux bonnes volontés est toujours d'actualité.

Annulé pendant deux ans à la suite de la crise du Covid, le **repas de quartier** a pu se tenir le 25 juin 2022. Nous étions environ une centaine de parents et enfants réunis sur le terrain extérieur du gymnase Jules Verne. Ce fut une soirée amicale et familiale. En ce qui concerne la météo, elle fut aussi de la partie.

Pour la première fois, nous avons demandé aux participants d'apporter leurs couverts pour des questions d'hygiène et de respect de l'environnement (plastique zéro). Tous s'y sont conformés et nous les en remercions.

Nous remercions de leur présence, Monsieur Le Maire Pierre Fond ainsi que Madame Alexandra Dublanche, Vice-Présidente du conseil régional.

Tous les participants ont apprécié de se retrouver tous réunis autour d'un repas organisé comme de coutume depuis de longues années, avec la même recette : les riverains apportent les entrées, fromages et desserts, l'Association fournit la viande et les boissons. On ne change pas les bonnes recettes !

Nous remercions l'ensemble des organisateurs de cette soirée, sous la coordination de Jacques Lauvinerie et les félicitons pour son bon déroulement. En particulier, un grand bravo à notre vaillante équipe de rôtisseurs fidèles aux postes. Nous nous sommes donné rendez-vous l'an prochain.

L'année écoulée a aussi été marquée par une nouveauté : l'organisation par Marc Vandest d'un **troc de plantes**, avec deux éditions : en septembre 2021 et avril 2022. Après un premier galop d'essai, la deuxième édition a rencontré un franc succès. L'Association avait demandé et obtenu l'autorisation de s'installer sur le trottoir, au rond-point de l'avenue Ernest Foulon.

Le principe de la bourse d'échange était le suivant : *« Vous apportez quelque chose et repartez avec autre chose en respectant un certain équilibre afin de donner satisfaction à un maximum de participants. Si vous n'avez rien à échanger, venez quand même, notamment les jeunes qui repartiront avec une surprise »*

La fréquentation a été au rendez-vous, avec plus d'une cinquantaine de participants, adhérents de l'Association ou simples passants. L'occasion pour ceux-ci de découvrir l'Association et même d'adhérer (4 nouvelles adhésions).

Beaucoup de plantes (potagères, florales) ont été échangées. Les jeunes sont repartis très fiers avec des plants de fraisiers issus de semis et des fleurs variées.

L'ARQM a pu tenir son stand au **Salon des Associations** dimanche 5 septembre 2021 dans le parc du dispensaire afin de mieux faire connaître ses activités. Nous y avons enregistré de nouvelles adhésions.

Activité devenue traditionnelle et moment fort dans la vie de l'Association, la **chasse aux œufs** a eu lieu le dimanche 17 avril 2022, pour la plus grande joie des enfants. Merci à Nicole Condom, Christiane Stouls et Annelies Taupin pour l'organisation de cet événement, et à la Ville pour nous avoir ouvert les portes du parc de la mairie.

Deux **sorties vélo** ont été organisées cette année par Serge Simon.

Tout d'abord le 10 octobre 2021, ce fut un parcours le long des deux berges de la Seine, entre Croissy et Marly en passant par l'Île de la Loge.

Ensuite le dimanche 3 avril 2022. Malgré le nombre restreint de participants, la balade fut très appréciée sur un parcours forestier dans la forêt de Maisons-Laffitte, jusqu'au pavillon de la Muette.

Au cours de cette année, une seule activité a été annulée pour raisons sanitaires, à savoir la **galette des rois** car se tenant en intérieur. Nous espérons pouvoir la programmer à nouveau l'an prochain.

LA REPRESENTATION DES RIVERAINS AUPRES DE NOS ELUS

Les bonnes relations de l'Association avec Monsieur le Maire, les élus et les services municipaux se sont poursuivies. Nous sommes toujours très attentifs aux projets portés par la Mairie et notamment le programme « **Action Cœur de Ville** » qui vise à revitaliser le commerce local en centre-ville.

L'amélioration de la situation dans la **rue Jean Nicolle** était une priorité de l'Association pour cette année. Un **plan d'action** pour réduire les nuisances, notamment celles liées à la circulation automobile, a été élaboré par le Conseil de l'Association et présenté à l'Assemblée générale. Par l'intermédiaire de Mme Alexandra Dublanche, maire-adjoint, plusieurs réponses ont été apportées à nos demandes et certains aménagements réalisés. Malgré ces avancées, la situation n'est toujours pas satisfaisante et les points non traités seront mis à l'ordre du jour du prochain tour de quartier qui sera piloté par Frank Barrère.

Au printemps 2022, grâce à la vigilance de Serge Simon, nous avons signalé à la ville un **danger potentiel pour les piétons** face au magasin « la Vie Claire », avenue Jean Jaurès. A notre grande satisfaction, le problème a été résolu début juillet, par la pose d'une barrière.

Nos adhérents apprécient les **quais réservés aux piétons et aux vélos** plusieurs dimanches de l'année : une initiative que notre association avait soutenue dès l'origine et que plusieurs de nos adhérents souhaitent voir étendue à tous les dimanches, au moins pendant la belle saison. En ces temps de crise climatique, nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir renouer avec la nature et voir diminuer la place prise par la voiture.

Comme de nombreuses associations franciliennes, nous avons candidaté en décembre 2020 auprès de la Région pour une subvention dans le cadre du dispositif de **budget participatif, écologique et solidaire**. Notre projet a été accepté et une subvention, d'un montant maximum de 7.700 euros, nous a été attribuée et notifiée en avril 2021. Le projet présenté par l'Association consiste en l'installation d'un radar pédagogique et de nouvelles jardinières partagées.

Nous remercions Alexandra Dublanche, vice-présidente de la Région Ile-de-France et maire-adjointe à Sartrouville, adhérente à notre Association, de nous avoir alertés sur ce dispositif. Nous remercions aussi pour leur soutien M. le Maire, Pierre Fond, ainsi que Leila Gharbi, maire-adjointe en charge de l'environnement ainsi que les services municipaux (voirie et environnement).

Les deux projets subventionnés – radar et jardinières – ont été validés par les adhérents en Assemblée générale.

Un « incident » est venu perturber l'acquisition par l'Association du **radar pédagogique** destiné à être installé dans la rue Jean Nicolle. Le virement au fournisseur a été « piraté » par un escroc et en attendant la récupération éventuelle des sommes détournées, M. le Maire a proposé d'acquiescer le dispositif sur le budget de la commune. Nous l'en remercions vivement. Une suggestion : que les trésoriers d'associations puissent bénéficier d'une formation à la prévention des escroqueries, comme cela est déjà le cas en entreprise.

En coordination avec l'Association, le radar a été implanté mi-2022 par les services de la ville à l'intersection de la rue Jean Nicolle avec la rue de Constituante (sens descendant). Le radar indique la vitesse des véhicules, mais ne sanctionne pas en cas de dépassement de la vitesse autorisée (30 Km/h). C'est un outil pédagogique, d'une efficacité relative mais certaine. Nous constatons toutefois que de nombreux bus ne respectent toujours pas les limitations de vitesse.

Autre projet bénéficiant de la subvention régionale : des **jardinières partagées**. Deux carrefours du quartier ont été identifiés pour une implantation. Le premier est l'intersection entre la rue Léon Fontaine et la rue de la Constituante. Emmanuelle Brenac s'est proposée pour en assurer le suivi. Nous avons acquis les jardinières auprès d'une société française qui propose des produits en plastique recyclé garanti 20 ans. Près de 8000 bouteilles et flacons ont été utilisés pour la fabrication de nos jardinières, confiée à des personnes en situation de handicap.

La mise en place a eu lieu en juin 2022, par le service environnement de la ville que nous remercions vivement : les jardinières étaient « prêtes à planter » ! La plantation a été réalisée par les membres de l'Association, à partir de semis ou boutures, ou de végétaux obtenus lors du troc de plantes de la ville pendant l'opération « Grandeur Nature » de juin 2022.

Grace à la subvention régionale, d'autres jardinières ont été commandées pour être implantées au carrefour entre la rue Henri Dunant et la rue Buffon. La mise en place devrait intervenir en septembre prochain.

L'Association a déjà une expérience de deux ans dans la gestion de jardinières ; pour celles fournies par la ville et installées à l'angle Nicolle/Constituante, dont l'entretien est assuré par Nicole et Christian Condom, le bilan est globalement satisfaisant : pas de dégradation, des passants qui apprécient ce bel espace de nature, des végétaux qui survivent à la canicule estivale grâce à un arrosage mutualisé.

L'Association peut être fière de participer à son échelle à la renaturation du quartier, à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le dérèglement climatique.

L'ACTION AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS

Bien que ralentie par la crise sanitaire, la **coopération fructueuse** avec les associations voisines de quartier (La Plaine, Comité du Vieux-Pays, La Vaudoire-Debussy, etc.), comme avec des associations thématiques telles que l'UCAPS, Maisons-Laffitte Développement Durable, le musée d'histoire de Sartrouville, France Nature Environnement Yvelines, Plaine d'Avenir 78 qui défend la plaine de Montesson ou encore les Jardineurs Sartrouillois, s'est poursuivie. Plus généralement, l'action avec les autres associations s'exerce dans le cadre du CADEB (collectif agréé pour la Défense de l'Environnement dans les Boucles de Seine / Saint-Germain-en-Laye) : il regroupe une vingtaine d'associations dont sept à Sartrouville.

Des dossiers importants ont été suivis dans le cadre du **CADEB**, et en particulier : les avancées du projet de tangentielle Nord et son extension jusqu'à Sartrouville ; le projet du prolongement du RER E jusqu'à Mantes (avec la création d'une passerelle piétons vélos entre Bezons et Nanterre) ; les travaux sur le réseau ferré existant.

Jean-Claude Parisot a participé aux différentes réunions du Conseil du Cadeb et Gérard Ribaut a été très actif au sein du groupe « transports ».

Par ailleurs, l'ARQM a indiqué qu'elle soutenait la démarche engagée par le **collectif sartrouillois du Pacte pour la Transition**. Ce dernier avait approché en février 2020 les quatre listes candidates aux élections municipales. Toutes s'étaient montrées décidées à répondre à l'urgence climatique et sociale. Monsieur Pierre Fond, réélu maire, l'a signé, engageant fortement son équipe sur 26 mesures très concrètes. Il a depuis créé une commission extramunicipale de la transition

écologique dont la troisième réunion a eu lieu le 9 novembre 2021. Marie Robert, Présidente de l'ARQM y participe actuellement en tant que représentante des associations locales, aux côtés des Jardineurs sartrouillois et de l'Association du quartier de la Plaine. Afin de pouvoir concrètement et efficacement accélérer la transition écologique au niveau municipal et de faciliter la co-construction des différents projets à court et moyen terme, les membres du Pacte ont demandé aux équipes municipales de produire un plan global : bilans des actions menées, perspectives « politiques », déclinaison des opérations dans tous les domaines d'action de la Ville : mobilité, énergie, biodiversité, urbanisme, commerce, solidarité, etc.

Ces éléments ont été fournis par la ville en juillet 2022.

Dans le prolongement des **concertations citoyennes** lancées par la Ville depuis deux ans, les Sartrouillois ont été invités à sélectionner les projets qu'ils souhaitaient voir mis en œuvre. Dix-huit projets ont été proposés avec un budget maximum total de 100.000 euros.

Pour cette première édition, ce sont les services municipaux auxquels ont été associés, la Fabrique (en lien avec Sartrouville Infos Jeunesse), le comité consultatif citoyen pour la Transition écologique (associations du quartier de la Plaine, associations des Riverains de la mairie, les Jardineurs) qui ont répondu à l'appel à projets.

Par la voix de Marc Vandest et Serge Simon, notre Association avait soutenu la mise en place de boîtes à livres ; ce projet a été retenu et nos représentants ont proposé des implantations dans le quartier ; nous attendons avec impatience l'installation effective, prévue près du centre administratif.

L'INFORMATION

Le **Journal** reste le vecteur principal d'information des adhérents. Piloté par Jacques Lauvinerie, il paraît trois fois l'an, avec quatre pages, en automne, printemps, été. Il est distribué aux seuls adhérents (par mail ou tirage papier).

Il informe de la vie du quartier, rend compte des activités de l'Association, traite de dossiers d'intérêt général (les travaux sur le réseau ferré en Île-de-France, les bienfaits de la forêt, la pollution numérique, l'extension de Carrefour Montesson avec 40 nouveaux commerces), fournit l'agenda des activités de l'association et celui des événements locaux, donne de petits conseils pratiques, inclut une rubrique historique toujours appréciée (merci à Françoise Denais), le tout agrémenté de photos en couleur.

Merci au comité de relecture efficace (Nicole Condom, Marie-Ange Demaretz, Christiane Stouls), à Jean-Claude Parisot pour la mise en page, et à Nadia Ghomari pour les impressions et la tenue du fichier des adhérents.

Initiée par Vincent Lenne, après une interruption de quelques mois, La **lettre numérique d'information** (newsletter) a été relancée par Annelies Taupin et Jean-Claude Parisot en septembre 2021. Depuis lors, elle paraît régulièrement. On y trouve un agenda avec notamment l'annonce des activités de l'Association, des actualités sur la ville, des idées de sorties. Largement illustrée, elle complète le Journal sans le concurrencer.

Pour ceux qui n'utilisent pas l'outil électronique et pour rappeler les événements, nous avons continué à distribuer des **tracts** annonçant les activités.

Le **site internet**, mis à jour par Patrick Lebas offre un aperçu de l'ensemble de nos activités et met à disposition de toutes les versions numériques des anciens bulletins, les comptes rendus des assemblées générales et des réunions avec le Maire, etc. Il indique la composition du Conseil : www.arqm.asso.fr/index.html

Le contact par la **boîte mail** reste très utilisé. Nous sont régulièrement adressés des informations, des questions diverses, mais aussi des remerciements chaleureux : arqm78500@gmail.com

UN GRAND MERCI

Pour terminer ce rapport d'activité 2021-2022, la présidente et les deux anciens présidents, qui se sont réinvestis cette année encore pour participer au pilotage de l'Association, tiennent à remercier les membres du Conseil pour leur engagement sans faille au service de l'Association. Pour sa part, le Conseil tient à remercier vivement Marie Robert qui quitte la présidence du fait d'une mutation professionnelle à l'étranger. Elue pour deux ans fin 2018, elle a accepté de poursuivre son mandat jusqu'à ce jour, en attente d'un successeur. Pendant sa présidence, elle s'est employée avec constance à faire de l'association un lieu de promotion de solutions concrètes pour mettre en œuvre la transition écologique, ainsi qu'un moyen de consolidation du lien de proximité.

Suite à l'appel aux bonnes volontés lancé en 2021, cette année a été marquée par l'arrivée au sein du Conseil de nouveaux membres dynamiques et enthousiastes, et notamment Mireille Codou-Voisin, Nadia Ghomari, Frank Barrère et André Grand. Pour assurer une transition en douceur, les responsabilités ont été partagées entre anciens et nouveaux dans le cadre d'un fonctionnement en binôme. Une manière d'assurer le devenir de l'Association et son renouvellement. Enfin les membres du Conseil remercient les adhérents pour leur fidélité et leurs encouragements : sans eux l'association ne pourrait exister et c'est pour eux qu'elle existe.

Ce rapport d'activité a été établi le 28 septembre 2022 par le Conseil pour être soumis à l'approbation des adhérents lors de l'Assemblée Générale annuelle prévue le 8 octobre 2022.